

**Conseil Municipal**  
**Compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2010**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**  
**POLE FINANCES**

Le conseil municipal :

- Adopte le budget supplémentaire 2010 du budget Principal ;
- Adopte le budget supplémentaire 2010 du budget camping ;
- Adopte le budget supplémentaire 2010 du budget locations immobilières ;
- Adopte le budget supplémentaire 2010 du budget annexe eau ;
- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association VVP Music ;
- Décide d'attribuer à l'association Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs une subvention exceptionnelle de 3000 € ;
- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € à l'Alerte Saint Jean ;
- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Basket Club Saint Jean de la Ruelle pour un montant de 3 600 € ;
- Décide de facturer aux propriétaires ou aux gardiens d'un animal errant ou dangereux les frais de prise en charge soit 70 € dès lors que l'intervention est réalisée par les agents de la police municipale soit le montant facturé à la ville en cas de prestation réalisée par une entreprise privée et dit que le prix forfaitaire suivra l'évolution de l'indice de la fonction publique ;
- Décide d'admettre en non-valeur les créances retenues par la commission des finances pour un montant total de 34.123,62 € ;

**DIRECTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS**  
**POLE SPORTS**

Le conseil municipal :

- Décide d'autoriser Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer la convention de partenariat entre le Football Club Olympique (FCO) et la ville de Saint Jean de la Ruelle ;
- Décide d'autoriser Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer la convention de partenariat entre l'Alerte Saint Jean et la ville de Saint Jean de la Ruelle ;
- Décide d'autoriser Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer la convention de partenariat entre le Ping Saint Jean 45 et la ville de Saint Jean de la Ruelle ;

**POLE DEVELOPPEMENT CULTUREL**

- Le conseil municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général du Loiret, pour l'organisation de l'exposition « salon des artistes de Saint Jean de la Ruelle » une subvention la plus élevée possible ;

**DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE L'EDUCATION**  
**POLE JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS**

- Le conseil municipal accepte pour percevoir l'aide aux temps libres de la CAF du Cher, de respecter les engagements stipulés dans la convention et autorise Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cher et toutes les pièces y afférent ;

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**  
**POLE AFFAIRES JURIDIQUES**

- Le conseil municipal autorise Monsieur le Conseiller Général-Maire à souscrire le marché « achat groupé de fournitures de bureau et de papier reprographie » avec l'entreprise attributaire et à signer toutes les pièces y afférent ;

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
**POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL**

Le conseil municipal :

- Approuve les modifications du tableau des emplois permanents de la collectivité territoriale ;
- Approuve la convention de mise à disposition d'un éducateur des activités physiques et sportives de 2<sup>ème</sup> classe, titulaire, auprès de l'Association du Football Club Olympique ;

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**POLE DEVELOPPEMENT LOCAL**

- Le conseil municipal approuve les termes de la charte de soutien au commerce de proximité et autorise Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer cette charte ;

**POLE AMENAGEMENT**

Le conseil municipal :

- Décide d'acquérir les parcelles cadastrées AR n<sup>os</sup> 456, 457, 556 et 580 situées rue de la Madeleine et autorise Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer toutes les pièces à intervenir ;
- Décide d'aliéner les parcelles cadastrées AL n<sup>o</sup> 819p, AM n<sup>os</sup> 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 182, 183, 184, 281p, 398, 401, 403, 405p, 354p et 355p, situées lieudit « Le Clos du Veau » et autorise Monsieur le Conseiller Général-Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Pour extrait en mairie le 9 juillet 2010

Christophe Chaillou  
Conseiller Général du Loiret  
Maire de Saint Jean de la Ruelle